

Centre Nautique Biscarrosse Olympique

OPEN DERIVEURS

JEUNES SENIORS & VETERANS



28 et 29 juin 2008



- AVIS DE COURSE -

1- AUTORITE ORGANISATRICE

L'open dériveurs d'Aquitaine est une épreuve officielle de la Fédération Française de Voile, organisée par le Centre Nautique Biscarrosse Olympique, membre affilié, avec le concours du Comité Départemental de Voile des Landes et de la Ligue d'Aquitaine de Voile. L'épreuve se déroulera du 30/06 au 01/07/2007 à Biscarrosse sur le plan d'eau de Latécoère.

2- REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par :

- les Règles de Course pour Voiliers 2005-2008,
- les prescriptions de la FFV,
- les règles de jauge de chaque classe telles que précisées à l'article 10 du présent avis de course
- l'avis de Course
- les Instructions de Course.

3- ADMISSIBILITE

catégories de coureurs :

- **Vétérans** : femmes et hommes de 35 ans et plus
- **Seniors** : femmes et hommes âgés de 21 à 34 ans
- **Jeunes** : femmes et hommes âgés de moins de 21 ans

Classes admises à courir :

Toute classe figurant sur la table des handicaps 2008, excepté le groupe D1 et les quillards de sport.

Les concurrents, au moment de l'inscription définitive, devront présenter obligatoirement leur licence valide avec le cachet médical. L'épreuve est ouverte aux coureurs étrangers sous réserves de satisfaire à l'article 6.

4- INSCRIPTION

Une participation aux frais d'organisation de **6 €** par dériveur en solitaire ou de **8 €** pour les doubles doit accompagner le bulletin d'inscription (en chèque libellé à l'ordre de **C.O.R.B.**).

La confirmation de l'inscription est obligatoire, et aura lieu au Secrétariat du C.N.B.O., le 28 juin de 10 heures à 13 heures.

5- RESPONSABILITE

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de toute perte, accident ou blessure.

6- ASSURANCE

Les concurrents étrangers doivent être assurés contre les pertes, accidents, blessures aux personnes, bateaux et équipements en tout moment, pour un montant d'au moins 100 000 €, depuis la confirmation de leur inscription jusqu'à leur départ de Biscarrosse.

7- PUBLICITE

Le port de publicité sur les voiliers est régi par la règle 79 des R.C.V. 2005-2008, le Code de publicité ISAF et les prescriptions de la FFV.

8- SYSTEME DE CLASSEMENT

Le système de points selon l'annexe A, règle A4.1, système de points « a minima » des RCV 2005-2008 sera utilisé.

L'épreuve sera homologuée si trois manches valides sont courues.

Un classement séparé sera établi pour chacune des catégories suivantes à condition qu'elle réunisse au moins 5 équipages :

- classement scratch inter séries dériveurs solitaires
- classement scratch inter séries dériveurs doubles

9- INSTRUCTION DE COURSE

Les instructions de course seront remises aux concurrents lors de leur confirmation d'inscription, par le Secrétariat du C.N.B.O.

10- JAUGE

Les bateaux doivent être conformes aux règles de jauge de leur classe.

Toutefois, seule une dérogation pourra être accordée si un numéro de voile ne correspond pas au numéro de la coque, à condition que ce numéro ne soit déjà attribué de façon régulière.

Si deux bateaux de classes différentes utilisent le même numéro, le Président du Comité de Réclamation demandera à l'un des concurrents de modifier son numéro par l'ajout ou le retrait d'un chiffre.

Les bateaux pourront être soumis à des vérifications pendant l'épreuve.

11- PARCOURS

Les parcours seront de type trapèze, banane ou triangle olympique.

Cinq courses sont prévues.

La durée prévue d'une course est d'environ 1 heure.

12- PENALITE DE REMPLACEMENT

La pénalité de rotation de 720°, s'appliquera. Règle 44.2 des RCV 2005-2008..

13- COMITE DE COURSE

La commission régionale d'Arbitrage désignera un Président de Comité de Course par rond, le Président du Comité de Réclamation, et la jauge.

14 - PROGRAMME

Le 28/06/2008	de 9h à 13h	:	Accueil, confirmation d'inscription
	14h00	:	courses à suivre
	à partir de 20h	:	Apéritif, repas amical (réservation obligatoire à l'inscription)
Le 29/06/2008	11h00	:	courses à suivre
	18h00	:	Lecture du palmarès, remise des prix.

Ce programme peut être sujet à modifications.

15- HEBERGEMENT

La région étant un site touristique renommé (et fréquenté !), il est fortement conseillé aux concurrents de réserver leurs hébergements le plus tôt possible.

Réservations chalets 4 ou 6 places, mobil homes et camping, renseignements C.N.B.O. :

☎. 05 58 78 10 51 E.mail : cnbo@wanadoo.fr

16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES, INSCRIPTIONS

organisation : Centre Nautique Biscarrosse Olympique
B.P. 41
40600 Biscarrosse
TEL : 05.58.78.10.51
FAX : 05.58.78.73.49
E.mail : cnbo@wanadoo.fr
Site web : <http://perso.wanadoo.fr/cnbo>